

Constitutionnel sous le patronage de M. Thiers, dont ce journal était l'organe dévoué; rempli, de 1842 à 1848, les fonctions d'inspecteur général des prisons, puis revint au journal pour combattre la nouvelle révolution, et entra, en 1852, au conseil d'Etat comme secrétaire général.

BOILEAU (Etienne). V. BOILESSVE.

BOILEAU (Gilles DE BULLION), jurisconsulte et littérateur flamand du xvi^e siècle. Il fit de nombreux voyages, acquit la connaissance de plusieurs langues et fut, pendant les guerres, commissaire et contrôleur de Cambrai. Outre quelques traductions, notamment : *Traduction des commentaires du seigneur don Loys d'Avila et de Cuniga, grand commandeur d'Alcantara, contenant les guerres d'Allemagne faites par l'empereur Charles-Quint*, etc. (1551, in-80), il a publié la *Sphère des deux mondes avec un épithalame*, etc. (1555), *Traité des causes criminelles, extrait des lois impériales* (1555).

BOILEAU (Charles), théologien et prédicateur français, né à Beauvais, mort à Paris en 1704. Il s'adonna avec succès à la prédication, se fit entendre devant Louis XIV et devint membre de l'Académie française. L'abbé Boileau manquait d'onction et se laissait trop aller au désir de plaire et de briller, ce qui a fait dire à Bourdaloue qu'il avait deux fois plus d'esprit qu'il n'en faut pour bien prêcher. On a de lui : *Homélies et sermons sur les évangiles du carême* (1712, 2 vol.), *Panegyriques* (1718), *Pensées* (1733, in-12).

BOILEAU (Jean-Jacques), théologien et biographe français, né près d'Agen en 1649, mort en 1735, fut chanoine de la collégiale de Saint-Honoré, à Paris. Il a publié des *Lettres sur différents sujets de morale et de piété* (1737, 2 vol.), et diverses biographies.

BOILEAU (Gilles), greffier au parlement de Paris, né à Cosne en 1584, mort en 1657, s'acquit de la réputation par son extrême probité ainsi que par son habileté dans la pratique des affaires. De sa seconde femme, Anne de Nielle, il eut trois fils : Gilles, Jacques et Nicolas, le célèbre auteur de *l'Art poétique* et du *Lutrin*.

BOILEAU (Gilles), littérateur et poète, fils aîné du précédent, né à Paris en 1631, mort en 1699. Il étudia d'abord la jurisprudence, et se fit recevoir avocat au parlement; mais ayant peu de goût pour le barreau, il sollicita et obtint la place de payeur de rentes de l'hôtel de ville, et, en 1669, celle de contrôleur de l'argenterie du roi. Doué d'une grande facilité naturelle, il possédait, en outre, comme son illustre frère Despréaux, la verve satirique et épigrammatique, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même :

Moi, d'ailleurs, dont l'humeur critique
Aux plus huppés ferait la nique,
Et qui, dès mes plus jeunes ans,
Appris l'art de railler les gens;
Qui, de mon premier coup de foudre,
Réduisais ce colosse en poudre,
Ménage, qui, dans ses écrits,
Censurait les plus beaux esprits...

Comme on le voit, Gilles cumulait l'humeur satirique avec une haute opinion de lui-même. Son extrême présomption l'empêcha toujours de travailler ses vers, de les retoucher et de leur donner ce degré de perfection qui rend les œuvres durables. La lenteur avec laquelle Despréaux écrivait ses productions était souvent l'objet de ses railleries. Sans cesse, il rabaisait son talent, qui lui inspirait une vive jalousie.

Vous demandez pour quelle affaire
Boileau le rentier, aujourd'hui,
En veut à Despréaux son frère :
C'est qu'il fait les vers mieux que lui,

a dit Linière avec toute apparence de raison. Les démêlés des deux frères furent des plus vifs. On a prétendu que l'origine en devait être attribuée à ce que Gilles avait relégué Despréaux, fort jeune alors, dans une guérite au-dessus d'un grenier. Que ce fait soit réel ou non, Despréaux paraît avoir eu contre Gilles de graves sujets de plainte, ainsi qu'on peut le voir dans deux passages de ses œuvres :

En lui je trouve un excellent auteur,
Un poète agréable, un très-bon orateur;
Mais je ne trouve point un frère.

Et ailleurs :

Enfin, je ne saurais, pour faire un juste gain,
Aller, bas et rampant, fléchir sous Chapelain.
Cependant, pour flatter ce rimeur tutélaire,
Le frère en un besoin va rendre son frère.

Despréaux, dans ces derniers vers, fait allusion aux louanges dont, à ses dépens, Gilles accabla l'auteur de la *Pucelle*, lorsque celui-ci fut chargé par Colbert de dresser la liste des auteurs qui méritaient une gratification. Despréaux ne fut pas le seul qui eût à souffrir de l'humeur difficile de Gilles. Celui-ci attaqua vivement Costar, Ménage et même Scarron, qui n'était pas homme à souffrir patiemment les épigrammes lancées contre lui et sa femme, et qui, par son esprit mordant, mit presque toujours les rieurs de son côté. Lorsque, après la mort de Colletet (1659), Gilles Boileau se présenta pour lui succéder à l'Académie française, son élection fut combattue avec une extrême vivacité par Pellisson et Ménage. Bien qu'il eût pour lui Chapelain, Cotin, Montor, etc., il eût échoué sans l'intercession du chancelier Séguier, qui fit ces-

ser, selon l'expression de Chapelain, la guerre civile à laquelle était en proie la docte assemblée. Les infirmités précoces dont Gilles eût à souffrir, et qui le conduisirent au tombeau, à peine âgé de trente-huit ans, ne contribuèrent pas peu sans doute à aigrir son caractère. On peut s'en faire une idée par ces vers, où il décrit son état physique et moral :

Avoir l'esprit chagrin et le visage blême;
Enrager dans le cœur, pester contre soi-même;
Se sentir consumé de mille et mille feux;
Voir un tas de parents s'opposer à ses vœux;
Être toute la nuit tourmenté de colique;
Avoir à son lever six diables en pratique;
Ne parler que de lois, d'affaires, de fatras,
C'est l'état où je suis; et telle est ma posture,
Qu'avoir Ménage sur les bras
C'est le moins de mon aventure.

Les principaux écrits de Gilles Boileau sont : *Tableau de Cébès* (1653, in-80), la *Vie d'Épicure* et la traduction de l'*Enchiridion* (1655, in-80), dont Bayle a fait grand éloge; *Diogène Laërce, de la vie des philosophes* (1668, 2 vol. in-12); *Avant-Ménage sur son éloge intitulé Christine* (1656, in-4°), fine et mordante satire, etc. On a de lui des poésies publiées dans les recueils de l'époque; enfin, son frère Despréaux, avec qui il s'était réconcilié quelque temps avant de mourir, a publié ses *Œuvres posthumes* (1670, in-12), comprenant des poésies, des lettres, etc.

BOILEAU-DESPRÉAUX (Nicolas), né le 1^{er} novembre 1636, à Paris, dans la rue de Jérusalem, comme cela est aujourd'hui prouvé, mort le 13 mars 1711. Il était le dernier des nombreux enfants de Gilles Boileau, greffier au parlement de Paris, qui prétendait descendre d'Etienne Boileau, prévôt de Paris. Cette prétention était peut-être fondée. Il est certain que cette famille était ancienne et appartenait à la noblesse de robe. Le jeune Despréaux (ce surnom lui venait, dit-on, d'un petit bien de famille) perdit sa mère à l'âge de deux ans, et il eut une enfance triste et solitaire; tourmenté de la pierre et d'autres incommodités, un peu délaissé de sa famille, couchant dans un grenier, il grandit dans les souffrances physiques et la mélancolie. On a raconté, et nous ne rappelons cette anecdote qu'avec toutes les réserves possibles, qu'en son premier âge il fut victime d'un accident dont il est difficile de parler avec détail. Il avait été confié à une nourrice de campagne, qui l'emmena dans son village : on l'y laissa près de trois ans. Un jour, il voulait battre un dindon qui était en colère; l'animal furieux s'élança sur lui, le jeta par terre, et, à grands coups de bec, le blessa à l'endroit où le malheureux Abailard fut puni avec tant d'injustice et de barbarie. Tous les secours de l'art ne purent rendre au jeune Boileau les dons de la nature; en sorte qu'il se vit, presque en naissant, hors d'état de pouvoir jamais goûter les plaisirs de l'hymen. Comme le célèbre satirique ressentait de temps en temps des douleurs à la partie par laquelle il n'était pas un Achille, il découvrit son état au fameux médecin Gendron, qui était son ami, et dont il connaissait d'ailleurs la probité et la discrétion. C'est égal, il lui fit promettre le secret absolu sur cet accident, qui, tout tragique qu'il est, n'en prête pas moins à la plaisanterie. Boileau craignait, et non sans raison, les épigrammes et les couplets de tant d'auteurs qu'il maltraitait et qui n'auraient pas manqué d'attaquer l'agresseur tiré en visant à l'endroit sensible. Ne trouverait-on pas dans cette fatale aventure la cause immédiate de l'humeur chagrine de Boileau, la sévérité de sa poésie et de ses mœurs, le fiel de sa plume, ses satires contre les femmes, son aversion pour l'opéra, son antipathie pour le tendre Quinault, qui ne faisait que des vers dictés par l'amour? Helvétius attribuait à cet accident la *disette de sentiment* qu'on remarquait, suivant lui, dans les œuvres du poète. On comprendra les motifs de notre brièveté à propos de cette historiette, d'ailleurs douteuse.

Ses premières études terminées, Boileau suivit les cours de droit, se fit recevoir avocat, puis essaya de la Sorbonne et de la théologie, et reçut la tonsure; mais bientôt il sentit sa vraie vocation, renonça au petit collet, de même qu'il s'était éloigné du barreau, et annonça sa résolution de se consacrer entièrement aux lettres. La famille

... En pâlit, et vit en frémissant,
Dans la poudre du greffe un poète naissant.

Son beau-frère Dongois déclara solennellement qu'il ne serait qu'un sot toute sa vie; mais le jeune Despréaux eut le bonheur et l'esprit de ne tenir aucun compte de cette sagesse domestique, si souvent en défaut, et il persista dans sa détermination. Il avait vingt et un ans quand il perdit son père, qui lui laissa une fortune médiocre, mais suffisante pour assurer son indépendance. Il préluda par quelques compositions assez pâles, chansons, sonnets, odes, dont il a eu le tort de conserver une partie. Mais ses véritables débuts datent de 1660, époque où il publia ses premières satires : les *Adieux à Paris* et les *Embarras de Paris*, où il se montrait déjà versificateur habile, exact et scrupuleux, très-occupé d'exprimer avec élégance et correction certains détails rebelles à la versification, d'ennoblir les plus vulgaires, de faire valoir les mots par leur arrangement, de cadencer la période, enfin de rechercher tous

les secrets de la langue poétique. Il n'abordait l'homme et la vie, comme le remarque M. Sainte-Beuve, ni par le côté de la sensibilité, comme Racine, ni par celui de l'observation moralement railleuse et philosophique, comme La Fontaine et Molière; il l'envisageait sous un aspect moins étendu, sans doute, mais agréable, original et piquant. Ces pièces manuscrites coururent dans le monde et firent rechercher leur auteur. Admis à l'hôtel de Rambouillet, où trônaient Cotin et Chapelain, il ne fut rien moins qu'ébloui par les oracles littéraires de ce brillant cénacle, et il en sortit plus satirique qu'il n'y était entré, c'est-à-dire plus ennemi du faux goût et de la littérature en vogue. En 1666, il publia son premier recueil, composé du *Discours au roi* et des huit premières satires. La première de ces pièces, qui prouvait que la satire possédait aussi cet art de la louange, dont l'idolâtrie monarchique du temps avait fait une vertu, était de nature à inspirer à Louis XIV des dispositions très-favorables; mais les ennemis que déjà s'était faits le poète lui fermèrent, pendant plusieurs années encore, l'accès de la cour, bien que le roi éprouvât une sympathie réelle pour cet esprit net et sévère, amoureux de discipline et de méthode. Ce premier recueil eut un succès prodigieux. « Personne encore, dit La Harpe, n'avait si bien écrit en vers. » On admira cette correction savante, cette verve malicieuse, tempérée par l'enjouement, cet art infini, cette pureté de style, ces idées ingénieuses, cette propriété d'expression, cette rectitude de goût, qui annonçaient un maître. C'est l'époque militante de la carrière de Boileau, celle où il engagea son grand combat contre les mauvais poètes et les écrivains médiocres qui étaient en possession de la faveur publique : les Chapelain, les Pradon, les de Pure, les Pellétier, les Cotin, les Bonnescoire, et autres célébrités qui seraient fort oubliées aujourd'hui s'il ne leur avait donné dans ses vers l'immortalité du ridicule. On sait quel scandale causa cette audace du jeune poète. Les Montausier, les Huet, les Pellisson, les Scudéry en frémissaient d'horreur, et le vénérable hôtel de Rambouillet en trembla sur ses bases. Les beaux esprits, les rimeurs à la mode, les oracles du goût jetèrent les hauts cris; mais ils étaient atteints, et ils ne devaient pas s'en relever. Du premier bond, en dehors de l'Académie, et contre les académiciens eux-mêmes, Boileau s'empara en maître de la police générale du Parnasse, en attendant qu'il en devint le législateur. Continuateur de Malherbe, et en un certain sens de Pascal, il comprit et fit comprendre à ses amis eux-mêmes, Molière, La Fontaine et le jeune Racine, qui se négligeaient quelquefois, que « des vers admirables n'autorisent point à négliger ceux qui les environnent. » On a dit qu'il n'avait point de passion, de sensibilité; d'abord, les genres qu'il a traités n'en comportent pas beaucoup, on en conviendra, et ce reproche paraît presque aussi mal fondé que si l'on s'étonnait de ne point trouver de traits d'esprit dans les tragédies de Corneille et de Racine; mais, en réalité, il avait une passion très-ardente et que les glaces de l'âge n'affaiblirent jamais : *le vrai dans les ouvrages de l'esprit*, telle fut sa muse, et, suivant une expression charmante de M. Sainte-Beuve, « sa Bénédicte, à lui, et sa Champmeslé. » Et si la haine d'un sot livre excitait sa verve mordante et son humeur satirique, les beaux ouvrages lui inspiraient un enthousiasme qui éclate et qui a bien tous les caractères de la passion; quand il loue, c'est à plein cœur et avec l'accent le plus entraînant. Qu'on relise plutôt les beaux vers sur le *Cid* :

En vain contre le *Cid* un ministre se ligue :

Tout Paris pour Chimène a les yeux de Rodrigue!

Et l'*Eptre à Racine* après *Phèdre*, admirable morceau qui est le chef-d'œuvre de la poésie critique! La sensibilité de Boileau était donc dans sa raison, dans son sens critique, dans son amour du beau; et ce sentiment était si vif chez lui que, dès ses débuts, il n'hésita pas entre sa fortune et les intérêts de l'art, car les écrivains qu'il avait si hardiment attaqués avaient un crédit imposant à la cour, dans les sociétés, dans les académies, et par leur influence sur l'octroi des pensions, ils tenaient pour ainsi dire la feuille des bénéfices littéraires.

En 1669, malgré les coteries, le poète fut enfin présenté à la cour et appelé au milieu de ce monde brillant, qui avait tant à profiter de son jugement exquis et de son goût sévère. Dans sa première période, on avait eu le satirique pur, une sorte de basochien de génie occupé surtout à siffler, en vers audacieux, les sots rimeurs, les méchants écrivains, ne ménageant personne, appelant hardiment

... Un chat un chat, et Rolet un fripon.

Le voici maintenant qui s'établit dans sa gloire, qui prend possession de son autorité en matière de goût, qui voit son influence s'étendre autour de lui. Il restera satirique, car la finesse moqueuse, la verve sarcastique est dans sa nature; c'est un signe de race : le sang d'une vieille famille parisienne bouillonne dans son cerveau. Mais cet esprit satirique s'apaisera en lui; il deviendra plus sagement critique, moins agressif, plus judicieux encore, et aussi plus philosophe dans sa vue agrandie

de l'homme, comme on le voit en certaines de ses magistrales *Eptres*.

En 1674, il publia à la fois son *Art poétique* et les quatre premiers chants du *Lutrin*. Le premier de ces ouvrages a été analysé dans ce Dictionnaire, avec les développements qu'il mérite, et le deuxième le sera également à son ordre alphabétique; nous devons donc nous borner à renvoyer le lecteur à ces articles. *L'Art poétique*, comme cela est universellement connu, a valu à Boileau le nom de *Législateur du Parnasse*. C'est en effet le code de la littérature au xviii^e siècle et le résumé de toute la pensée du grand critique; et l'influence qu'il a exercée est attestée par ce fait caractéristique, que cette œuvre semble aujourd'hui, à la lecture, un recueil de centons et de maximes; tant elle fourmille de vers devenus proverbes; cette poésie a eu la bonne fortune rare de devenir banale, à force d'être judicieusement pensée et vigoureusement écrite. Les applications spéciales, les règles particulières ont été controversées, et l'on ne saurait méconnaître la justesse de certaines critiques qui en ont été faites; de même, on a pu trouver, on trouvera encore des formes nouvelles; mais on ne s'écartera jamais qu'aux dépens du goût des préceptes généraux, des exemples qu'a tracés le poète de la raison, du bon sens supérieur, de la perfection du style et de l'élégance de la versification.

On sait quelle fut l'occasion première de la conception du *Lutrin*. Un pupitre placé et déplacé avait jeté la discorde dans un chapitre de Paris. Le président de Lamoignon défia le poète de traiter ce sujet. De là le délicieux poème héroïque-comique, une des perles de notre littérature, et qui serait ainsi le résultat d'une espèce de gageure. Nous ne garantissons pas, bien entendu, cette anecdote dans tous ses détails. Le *Lutrin* n'est pas un poème burlesque; c'est même une réaction contre le genre burlesque, qui consiste le plus souvent à donner des formes basement triviales à des sujets élevés. Boileau, au contraire, entreprit de traiter un sujet insignifiant avec une sorte de gravité épique, féconde en effets comiques et en contrastes piquants. C'était, quant aux formes et aux procédés, le contraire du burlesque, qui répugnait à l'auteur de *l'Art poétique*; mais, au fond, il y avait bien une certaine analogie quant à l'effet produit. Rien de plus ravissant, d'ailleurs, que cette création, surtout dans les premiers chants; mais, on l'a souvent remarqué, le travail est ici supérieur à la matière, *matèriam superabat opus*, et il est peut-être regrettable que tant de trésors d'esprit, d'enjouement, de grâce et de style, aient été dépensés pour un aussi futile sujet. La fin de ce poème, on le sait, ne répond pas aux autres parties.

En 1677, Boileau fut nommé, avec Racine, historiographe des campagnes du roi. Les courtisans s'égarèrent un peu de voir les deux poètes suivre en carrosse les armées en Flandre et en Alsace, et firent sur leur compte mille histoires vraies ou fausses. Racine et Boileau se bornèrent d'ailleurs à rimer quelques compliments de cour. Tous deux avaient un sens trop droit et trop juste pour se hasarder à écrire des annales, travail austère, qui réclame impérieusement l'indépendance de l'esprit et de la position. Boileau disait à ce sujet, avec son bon sens vigoureux : « Quand je faisais le métier de satirique, que j'entendais assez bien, on m'accablait d'injures et de menaces. On me paye bien cher aujourd'hui pour faire le métier d'historiographe, que je n'entends pas. »

En 1683, à l'âge de quarante-sept ans, Boileau avait produit tous ses chefs-d'œuvre, et il n'était pas encore de l'Académie; il portait ainsi la peine de ses premières satires. Louis XIV, dit-on, était un peu choqué qu'il n'en fût pas; mais il avait à peine laissé entrevoir son sentiment, ne voulant point peser sur les suffrages de l'illustre compagnie. Quoi qu'il en soit, le désir plus ou moins secret du roi fut accompli, et le poète fut admis l'année suivante; l'Académie des inscriptions lui ouvrit également ses portes. Dans la dernière partie de sa carrière, il donna ses dernières *éptres* et satires, la fin du *Lutrin* et quelques autres écrits.

Ami de Molière et de Racine, Boileau désigna noblement le premier à Louis XIV comme le plus grand écrivain de son règne, et releva le second du découragement où l'avait plongé le peu de succès d'*Athalie* : « C'est votre chef-d'œuvre, lui dit-il; je m'y connais, le public y reviendra. » Cette raison supérieure, cette infailibilité de goût, cette solennelle justice rendue aux génies de son temps, cette absence de jalousie et de rivalité sont des traits qui honorent son esprit et son caractère, autant que ses œuvres honorent son talent. On a parlé de l'omission qu'il a faite de la fable et du nom de La Fontaine dans *l'Art poétique*, et l'on a voulu expliquer ce silence par l'intention secrète de rabaisser le poète et le genre qu'il cultivait. On oublie qu'il professait pour le fabuliste une sincère estime, et que ce fut lui qui lui procura un libraire pour la première édition de ses fables, contenant les six premiers livres, et publiée en 1668 chez Denys Thierry, qui ne consentit à se charger de cette publication que sur la prière de l'auteur des *Satires*. Peut-être que l'apologue n'était pas à ses yeux un genre exclusivement poétique, et ne